

Directives de l'évaluation :

Cette version du rapport couvre les phases 2 et 3 du design, à savoir la recherche de concepts de solution et l'analyse de faisabilité (chapitre « Conceptualisation et analyse de faisabilité »). Votre travail est évalué selon les critères suivants (pour chaque critère nous donnons les principales erreurs à éviter):

1. (15 points) décomposition en sous-problèmes :

- absence de diagramme fonctionnel;
- absence de texte discutant des sous-problèmes;
- nombre disproportionné de sous-problèmes;
- sous-problèmes ne correspondant pas à des fonctions;
- éléments manquants, superflus, imprécis ou erronés;
- intrants et extrants mal identifiés;
- confusion entre diagramme fonctionnel et diagramme physique;
- diagramme non cité dans le texte;
- incohérences entre le texte et le diagramme.

2. (15 points) nombre suffisant de concepts pour certains sous-problèmes :

- nombre insuffisant de concepts pour certains sous-problèmes;
- liens mal établis avec le diagramme fonctionnel.

3. (15 points) concepts réalistes, originaux et variés :

- concepts irréalistes;
- concepts inappropriés;
- concepts trop similaires;
- concepts expliqués et justifiés de façon incomplète ou erronée;
- concepts incomplets (e.g. matériel considéré sans le logiciel);
- concepts trop généraux (e.g. type de technologie sans modèle précis).

4. (20 points) concepts adéquatement documentés :

- références manquantes;
- absence ou fiabilité douteuse des sources;
- imprécision dans les explications;
- détails ou calculs manquants;
- plagiat (copie d'un site Internet ou d'un rapport des années antérieures).

5. (20 points) analyse de faisabilité systématique :

- tableaux des aspects absents ou incomplets;
- incohérences entre le texte et les tableaux;
- confusion entre critère et contrainte pour aspects;
- décisions non basées sur les contraintes numériques;
- justifications imprécises;
- décisions par comparaison avec les autres concepts;
- cotes autres que « OUI », « OUI, MAIS », « NON »;
- décisions autres que « RETENU », « REJETÉ », « RETENU MAIS »;
- concept retenu malgré un « NON ».

6. (15 points) qualité de la langue :

- style lourd, trop familier ou non uniforme;
- utilisation du passé ou du futur dans les temps de verbe;

- phrases incomplètes et incompréhensibles;
- mauvaise utilisation de la ponctuation;
- utilisation de termes anglais non traduits;
- fautes de français.

Vous devez d'abord présenter une décomposition fonctionnelle de votre problème en proposant un ensemble cohérent de sous-problèmes (critère #1). Une brève description du diagramme fonctionnel permet d'introduire les concepts présentés dans la suite du chapitre. Pour chaque sous-problème, vous devez proposer trois concepts différents (critère #2), originaux et variés (critère #3). Chaque concept doit être adéquatement documenté (critère #4) pour pouvoir effectuer l'analyse de faisabilité. L'usage de tableaux permet de présenter efficacement les caractéristiques des concepts étudiés. Il importe de fournir les références permettant au lecteur de retrouver les informations citées. Après avoir présenté les différents concepts pour chaque sous-problème, l'analyse de faisabilité (critère #5) est fondée sur le respect de toutes les contraintes énumérées dans le cahier des charges. Chaque aspect de l'analyse doit être convenablement défini. Chaque décision doit être justifiée en relation avec les caractéristiques des concepts établis. La décomposition fonctionnelle, l'élaboration des concepts ainsi que l'analyse de faisabilité doivent être présentées d'une manière structurée. Ceci signifie que l'information contenue dans ce rapport doit être présentée sous forme de tableaux, de diagrammes, de listes, etc., et que ces différents éléments de structure doivent aussi être liés entre eux par le texte. Le respect des consignes imposées est toujours de mise. Finalement, il importe aussi d'accorder une grande attention à la qualité de la langue (critère #6). L'évaluation de cette version du rapport ne considère pas les chapitres spécifiques développés aux versions précédentes du rapport.